

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين التاليين:

### الموضوع الأول

#### Climat: passons de l'irresponsabilité aux actes

La terre se réchauffe, dangereusement. Vendredi 27 septembre, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a confirmé une évidence qui ne soulève encore de doute que dans l'esprit de ceux qui refusent de regarder la réalité en face et dénie aux scientifiques le sérieux de leur travail.

Le cinquième rapport du GIEC aggrave le diagnostic posé en termes très clairs dès 2007. Ainsi, selon le texte rédigé à l'intention des décideurs et approuvé, ligne par ligne, par les représentants des Etats présents à Stockholm, le climat de la planète s'aventure lentement mais sûrement vers un réchauffement qui pourrait atteindre 4,8°C d'ici à la fin du siècle. Ce qui pourrait conduire à une hausse du niveau des océans proche de 01mètre.

Il s'agit là du scénario noir, celui qui pourrait survenir si les gouvernements échouaient à prendre des mesures pour inverser la courbe des émissions polluantes. Il sera, souhaitons-le, évité, mais il pourrait tout à fait advenir.

Le nouveau cri d'alarme du GIEC a déclenché une pluie de déclarations politiques plus volontaristes les unes que les autres. Mais ne soyons pas naïfs. Le changement climatique n'est plus une question de connaissances. Les scientifiques ont fait leur travail. Les politiques disposent des éléments pour exercer leurs responsabilités. Ils se sont jusqu'à présent payés de mots, alors que ce n'est pas seulement l'« avenir de la planète » qui est en jeu, mais celui des générations futures, à commencer par les enfants qui naissent aujourd'hui.

Des négociations internationales sont en cours. Plus personne n'y prête attention. Depuis l'échec de la conférence de Copenhague, en 2009, elles offrent le spectacle de l'impasse à laquelle conduit le multilatéralisme<sup>1</sup> quand les grands joueurs – Etats-Unis et Chine – refusent de coopérer. Cela pourrait changer. Les deux plus grands pollueurs ont donné des signes. Mais les discussions ne doivent pas restées cantonnées à l'enceinte de la convention de l'ONU sur le climat, où ne siègent que les ministres de l'environnement, dont le poids politique est souvent proche de zéro dans leur pays.

La lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire des chefs d'Etats, car elle implique une profonde transformation de nos sociétés. C'est à eux de résoudre l'équation, qu'il s'agisse de partager le « fardeau<sup>2</sup> » ou de définir une nouvelle économie sobre en carbone<sup>3</sup>. La crise ne pourra être éternellement un prétexte pour ne pas affronter ce débat.

En 2015, les Etats se sont donné rendez-vous pour signer un accord qui engage l'ensemble de la planète, vieux pays industrialisés responsables historiques du réchauffement et nouveaux pays émergents, grands pollueurs.

Stéphane Foucart

Le Monde du dimanche 29 au lundi 30 septembre 2013

1- Multilatéralisme: Qualité de pays qui se regroupent pour travailler ensemble

2- Fardeau: charges, dépenses difficiles à supporter pour un seul pays

3- Sobre en carbone: qui utilise peu de carbone

## QUESTIONS

### COMPREHENSION: (13 points)

- 1- L'auteur cite une conséquence du réchauffement climatique. Laquelle?
- 2- Mais ne soyons pas naïfs. (paragraphe 4)  
A qui s'adresse l'auteur?
- 3- Classez les expressions suivantes: profondes transformations de nos sociétés / refusent de regarder la réalité en face / résoudre l'équation / dénier aux scientifiques le sérieux de leur travail / économie sobre en carbone / refus de coopérer.  
Selon qu'elles indiquent:
  - Ce que font les responsables politiques : ..... / ..... / .....
  - Ce qu'ils devraient faire: ..... / ..... / .....
- 4- « Le cinquième rapport du GIEC aggrave le diagnostic posé »  
Relevez du texte deux expressions qui le montrent
- 5- a/ Elles offrent le spectacle de l'impasse. (paragraphe 5)  
b/ C'est à eux de résoudre l'équation. (paragraphe 6)  
Que remplacent les pronoms « elles » et « eux » dans les phrases ci-dessus?
- 6- D'après l'auteur, les chefs d'Etats trouvent chaque fois le moyen de fuir leur responsabilité.  
Relevez du texte deux expressions qui le montrent.
- 7- « Des négociations internationales sont en cours. Plus personne n'y prête attention. »  
Reliez les deux propositions ci-dessus par l'un des articulateurs suivants: mais, si, car.
- 8- a/ Quelles sont, d'après l'auteur, les deux solutions pour mettre fin au réchauffement climatique?  
b/ Qui doit mettre en œuvre ces solutions?
- 9- Dans ce texte, l'auteur veut:
  - mettre en garde contre les conséquences du réchauffement climatique.
  - définir ce qu'est le réchauffement climatique.
  - informer sur les différents types de pollution.Recopiez la bonne réponse

### II- PRODUCTION ECRITE: (07 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

- 1- Vous préparez un exposé sur les dangers du réchauffement climatique. Pour cela, faites le compte rendu objectif de ce texte (environ 100 mots) que vous mettrez en ligne sur le site de votre lycée.
- 2- Vous êtes membre d'une association écologiste; vous décidez d'organiser une campagne de sensibilisation des citoyens de votre quartier à la protection de l'environnement.  
Rédigez un appel dans lequel vous les incitez à prendre soin du milieu dans lequel ils vivent.  
( 150 mots environ ).

## الموضوع الثاني

Plus de quatre décennies<sup>1</sup> après l'indépendance de l'Algérie, les mines antipersonnel continuent de semer la mort parmi des civils innocents. Ce sont souvent des enfants et des bergers qui se font prendre par la détonation fatale. Des campagnes de déminage, à la fois difficiles et coûteuses, ont été effectuées par l'Algérie depuis 1963. Ces opérations ont permis d'éliminer près de huit millions de mines antipersonnel et de nettoyer plus de 50.000 ha de terres. Néanmoins, à l'heure actuelle, trois millions de mines demeurent enfouies dans les bandes frontalières de l'Est et de l'Ouest du pays. Profondément marquée par ce danger permanent et invisible, l'Algérie, qui a ratifié la Convention d'Ottawa en décembre 2000, n'a jamais cessé d'alerter l'opinion internationale sur la nécessité d'éliminer ces engins de la mort. Officiellement, la guerre d'Algérie s'est arrêtée le 5 juillet 1962. Dans les faits, ce n'est que 45 années plus tard que la France a enfin daigné donner<sup>2</sup> le plan des mines indétectables et tueuses d'enfants. (...)

De quoi s'agit-il en fait? La ligne Maurice, barrage électrifié et miné surveillé en permanence, fut construite à partir de juillet 1957, le long des frontières de l'Algérie avec la Tunisie et le Maroc. Longue de 460km à la frontière tunisienne et de 700km avec le Maroc, la ligne Maurice a été partiellement doublée par une autre ligne dite ligne Challe du nom du général Maurice Challe. (...)

La France doit, dans le cadre des dispositions de la Convention d'Ottawa, reconnaître ses responsabilités où plus de 120.000 victimes algériennes des mines antipersonnel dont 40.000 sont mortes et 80.000 handicapées à vie. Sur les 11 millions de mines posées par l'armée française, huit millions ont été désamorçées, trois millions restent enfouies dans les secteurs frontaliers de l'Algérie. Les mines ne sont pas seulement disséminées à la frontière mais partout où l'armée française en sentait la nécessité de protéger ses arrières. En outre, les mines antipersonnel sont des armes extrêmement simples, donc très faciles à produire et d'un coût très bas. Les éléments de base qui les constituent sont des produits courants. Les modèles les plus classiques sont très faciles à copier. (...)

On considère que les mines antipersonnel font aujourd'hui, dans les zones où elles ont été disséminées, une victime toutes les vingt-deux minutes. A ces souffrances humaines s'ajoute, un coût financier énorme. Les morts laissent des orphelins qu'il faut secourir; les blessés réclament des soins; des invalides incapables de travailler demandant une assistance permanente. Enfin, des zones fertiles entières ne peuvent plus être cultivées.

Extrait du blog du Prof. C.E. Chitour.  
Ecole Polytechnique Alger, Ecole d'ingénieurs Toulouse

1- décennies: périodes de 10 ans.

2- daigné donner: accepté de donner.

## QUESTIONS

### I. COMPREHENSION: (13 points)

- 1- Relevez du 1<sup>er</sup> paragraphe deux expressions de sens équivalent à : « mines antipersonnel ».
- 2- Relevez les quatre raisons qui ont poussé la France à utiliser les mines antipersonnel.
- 3- Pourquoi, selon le texte, trois millions de mines restent-elles encore enfouies?
- 4- « Dans les faits, ce n'est que 45 années plus tard que la France a enfin daigné donner le plan des mines indétectables et tueuses d'enfants... »  
Par cette phrase, l'auteur:
  - reproche aux Français d'avoir tardé à donner la carte des mines.
  - se félicite de la coopération française.
  - approuve l'attitude des Français vis-à-vis des campagnes de déminage.**Recopiez la bonne réponse.**
- 5- Qui sont les principales victimes de ce danger?
- 6- Classez les expressions suivantes: – zones fertiles ne peuvent plus être cultivables – mort des civils – un coût financier – orphelins et handicapés. Selon qu'elles montrent les:  
**Pertes humaines:** ..... / .....  
**Dégâts matériels:** ..... / .....
- 7- « Les éléments de base qui les constituent sont des produits courants » (3<sup>ème</sup> paragraphe)  
« On considère que les mines antipersonnel font aujourd'hui » (dernier paragraphe)  
**Que remplacent les pronoms personnels "les" et "On" dans le texte?**
- 8- « Ces opérations ont permis d'éliminer près de huit millions de mines antipersonnel. Néanmoins, à l'heure actuelle, trois millions de mines demeurent enfouies... »  
**Remplacez « néanmoins » par un autre articulateur de même sens.**
- 9- Dans ce texte, l'auteur:
  - raconte un fait imaginaire
  - rapporte un témoignage.
  - explique un fait historique.**Recopiez la bonne réponse**
- 10- Proposez un titre au texte.

### II. PRODUCTION ECRITE: (07 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

- 1- Le texte que vous venez de lire, vous a plu. En tant que responsable de votre journal scolaire, faites, en une centaine de mots, le compte-rendu objectif du texte.
- 2- Vous êtes membre d'une association qui lutte pour la protection des droits des enfants. Vous préparez votre participation à un débat public sur le travail des enfants.  
Rédigez, pour cette occasion, un texte argumentatif dans lequel vous donnerez votre opinion; illustrez vos arguments par des exemples tirés de la vie quotidienne. (150 mots environ)